



www.amap6vallees.info

Contrat légumes de conservation et Contrat légumes secs

Été
2010

Ce contrat instaure un partenariat avec Valérie et Christophe Lécuyer, agriculteurs à Bretoncelles et Gervais Arrondeau de Dancy. En adhérant à ce contrat, nous préchetonons une récolte, manifestons notre solidarité envers des producteurs engagés dans une démarche biologique et contribuons à faire vivre des exploitations respectueuses de l'environnement. Nous aidons de ce fait nos producteurs partenaires à mieux gérer leur volume de production et consommons des légumes dont nous connaissons la provenance et les méthodes de culture. Ce contrat est organisé par « L'AMAP des Six Vallées » et régit par des statuts de l'association et un règlement intérieur.

Lieu et dates de livraison

111 rue de la Bretonnerie à Nogent-le-Rotrou,

(3^e mardi du mois sauf en décembre 2^e mardi)

de 17 h 30 à 19 h

les 21 sept, 19 oct, 16 nov, 14 déc, 18 janv, 15 fév.

La coordinatrice se réserve la possibilité de modifier la date de livraison en fonction d'aléas divers (exemple : à cause des intempéries)

Conditionnement

Pour un souci d'économie d'emballage, il n'y a pas de plastiques ou de pré-conditionnement. C'est à chaque adhérent, de prévoir son panier, son cageton, sa bouteille pour emporter ses denrées.

Engagement des consom'acteurs

Les adhérents s'engagent à participer aux livraisons en fonction des besoins de l'association.

Modalité de paiement (principe du pré-achat)

Pour Lécuyer : l'abonnement sera payé d'avance remis avec le contrat.

Pour Arrondeau : l'abonnement sera payé d'avance remis avec le contrat.

Désistement

En cas d'impossibilité pour l'adhérent de se rendre à une livraison, les solutions sont les suivantes :

- se faire remplacer par un ami ou un membre de sa famille (prévenir la coordinatrice),
- s'arranger avec un autre adhérent (on facilitera ces échanges).

Si des paniers ne sont pas récupérés, ils seront, soit donnés à une œuvre caritative, soit partagés entre les adhérents présents.

Aucun remboursement ne sera effectué.

Contact	Légumes de Conservation	Producteur Légumes Secs	Coordinatrice du contrat
Si vous préférez nous joindre par courriel : corinne.blis@wanadoo.fr	V. et C. Lécuyer « La Ferme de la Rue » 61110 Bretoncelles Tél. 02 37 37 26 87	Gervais Arrondeau 5 rue Métairie Massuères 28800 Dancy Tél. 02 37 47 34 07	Isabelle Guillon « La Petite Leu » 28400 Trizay Tél. 02 37 52 35 12

Composition des paniers Légumes de Conservation

Cette année, la production de carottes et d'oignons n'a pas pu être menée à son terme. La proposition de Christophe Lécuyer s'en trouve modifiée.

Les potimarrons ou les butternuts seront présents dans les paniers que les 4 premiers mois (de septembre à décembre). Les prix des paniers ont été calculés en fonction.

Pour l'huile, **il est impératif de rapporter sa bouteille**, le prix convenu est pour de l'huile en vrac.

Ces paniers sont proposés en trois formules pour 1, 2 ou 4 personnes, entre septembre 2010 et février 2011.

Panier 2 personnes : 40,50 €

5 kg de pommes de terre
1 kg de potimarron ou de butternut
2 litres d'huile de colza ou de tournesol, soit : 1 litre en novembre et 1 litre en février

Panier 4 personnes : 81 €

10 kg de pommes de terre en 1 potimarron ou 1 butternut d'environ 2 kg
4 litres d'huile de colza ou de tournesol, soit : 2 litres en novembre et 2 litres en février

Panier 1 personne : 20,25 €

Idem panier pour 2 personnes, mais seulement une fois tous les 2 mois, soit 3 fois dans la saison, les 21 sept, 16 nov et le 18 janv, avec une seule livraison d'huile en novembre.

Composition des paniers Légumes Secs

La première livraison se fera au mois d'octobre 2010 car en septembre les lentilles ne sont pas encore à maturité.

La deuxième livraison en janvier 2011.

Au choix Lentilles, Haricots Rouges, Haricots Blancs, Flageolets : minimum 1 kg.

Contrat Légumes de Conservation avec Lécuyer

Je, soussigné(e)

NOM :

ADRESSE :

.....

Courriel :

Tél :

membre abonné de l'association « l'Amap des Six Vallées », à jour de ma cotisation pour l'année 2010, souscris un abonnement pour les produits indiqués dans le tableau ci-dessous.

Cet abonnement me donnera droit à des légumes biologique et me permettra de connaître nos producteurs partenaires. Je reconnais que les aléas et les maladies font partie intégrante de l'élevage et peuvent retarder la livraison.

Modalités de paiement

L'abonnement sera payé par chèque.
pour la saison septembre 2010 à février 2011

Le chèque est à libeller à l'ordre de **Lécuyer** et remis à la coordinatrice du contrat qui assurera la transmission.

Fait à :

Le :

Signature de l'adhérent :

Banque et numéro de chèque à noter SVP :

.....

Récapitulatif de la commande

Légumes de conservation	40,50 €	81 €	20,25 €
Type de panier	2 pers. <input type="checkbox"/>	4 pers. <input type="checkbox"/>	1 pers. <input type="checkbox"/>

Contrat Légumes Secs avec Arrondeau

Je, soussigné(e)

NOM :

ADRESSE :

.....

Courriel :

Tél :

membre abonné de l'association « l'Amap des Six Vallées », à jour de ma cotisation pour l'année 2010, souscris un abonnement pour les produits indiqués dans le tableau ci-dessous.

Cet abonnement me donnera droit à des légumes biologique et me permettra de connaître nos producteurs partenaires. Je reconnais que les aléas et les maladies font partie intégrante de l'élevage et peuvent retarder la livraison.

Modalités de paiement

L'abonnement sera payé par chèque.
pour la saison octobre 2010 à janvier 2011

Les chèques sont à libeller à l'ordre de **Arrondeau** et remis à la coordinatrice du contrat qui assurera la transmission.

Fait à :

Le :

Signature de l'adhérent :

Banque et numéro de chèque à noter SVP :

.....

Récapitulatif de la commande

Légumes secs	Octobre 2010	Janvier 2011	Montant total du chèque
Lentilles : x 1,90 €/kg = € x 1,90 €/kg = €	
Haricots Rouges : x 2,60 €/kg = € x 2,60 €/kg = €	
Haricots Blancs : x 2,60 €/kg = € x 2,60 €/kg = €	
Flageolets : x 2,90 €/kg = € x 2,90 €/kg = €	
Sous total €	+ € = €	